



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/15

Reçu en Préfecture le : 16/07/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 15 juillet 2015
D - 2015/359

Aujourd'hui 15 juillet 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOUE, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Gérard CARMONA, Madame Constance MOLLAT

Modification des tarifs d'utilisation des équipements sportifs. Avis. Autorisation.

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, les tarifs d'utilisation des équipements sportifs sont soumis à votre approbation.

Nous vous présentons les modifications des tarifs pour les structures gérées par la Ville, à savoir les stades, les salles de sport et les piscines.

Comme l'année précédente, les tarifs concernant le Golf de Bordeaux Lac seront votés prochainement pour une application à compter du 1^{er} janvier 2016. Cependant, les tarifs de l'Ecole de Golf s'inscrivent dans la continuité de la saison sportive 2014/2015, leur modification vous est donc présentée en annexe.

Pour la saison 2015/2016, nous vous proposons une augmentation moyenne de 2 % pour l'ensemble des tarifs.

Nous soumettons donc à votre agrément l'application, au 1^{er} septembre 2015, des dispositions ci-après concernant les équipements gérés par la Ville de Bordeaux et l'Ecole de Golf de Bordeaux Lac.

I – STADES ET SALLES DE SPORTS

Les tarifs concernant la mise à disposition des équipements sportifs suivent une progression moyenne de 2 %.

	Tarifs 2014/2015	Tarifs 2015/2016
LOCATIONS REGULIERES		
Clubs sportifs bordelais et partenaires institutionnels : Pompiers, Police, Gendarmerie, Armée, ASLMB (personnel municipal), structures relevant du secteur médical et socio éducatif.	Gratuité	Gratuité
SPORT RELEVANT DES CLUBS D'ENTREPRISES		
Sports collectifs extérieurs: Forfait une équipe à l'année (hors période de fermeture des équipements)	541 €	552 €
Sports collectifs extérieurs: Forfait deux équipes à l'année (hors période de fermeture des équipements)	866 €	883 €
Sports collectifs extérieurs: Forfait trois équipes à l'année (hors période de fermeture des équipements)	1 082 €	1 104 €
Sports collectifs extérieurs: l'équipe supplémentaire engagée à l'année	162 €	165 €
Sports collectifs de salle: forfait jusqu'à 4 heures hebdomadaires (hors période de fermeture des équipements)	541 €	552 €
Sports collectifs de salle: forfait jusqu'à 6 heures hebdomadaires (hors période de fermeture des équipements)	866 €	883 €
Sports collectifs de salle: forfait jusqu'à 8 heures hebdomadaires (hors période de fermeture des équipements)	1082 €	1 104 €
le créneau de 2 heures supplémentaires au-delà de 8 heures	108 €	110 €
l'aire de jeu à la journée pour rassemblement sportif	344 €	351 €
l'aire de jeu à la ½ journée pour rassemblement sportif	172 €	175 €
Les clubs bordelais bénéficieront d'une réduction du forfait de 30 %		
REDEVANCES MANIFESTATIONS A CARACTERE PAYANT		
organisées par les clubs bordelais (% des recettes HT)	2%	2%
autres organisateurs (% des recettes HT)	4%	4%
stage payant à la journée	344 €	351 €
stage payant à la ½ journée	172 €	175 €
LOCATIONS SPECIFIQUES		
Location horaire de la piste d'accélération moto pour des activités régulières	20,40 €	21,00 €
location ring de boxe	202 €	206 €
location journée : stade Chaban Delmas – salon d'honneur Palais des Sports – club House et/ou course	758 €	773 €

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES COLLEGES (hors équipements subventionnés)

l'heure de grande salle (+ 800 m2) durant la période scolaire	12 €	12 €
l'heure de petite salle durant la période scolaire	6 €	6 €
l'heure de piste d'athlétisme, terrain en herbe ou synthétique durant la période scolaire	9 €	9 €

II – PISCINES

Il a été procédé à une augmentation des tarifs de 2%, pouvant fluctuer du fait des arrondis, la moyenne totale d'augmentation des entrées étant portée à 1,82 %.

1/ TARIFS PUBLICS**1.1 Entrées :**

	Entrées			
	Tarifs 2014/2015 Résidants Hors Bordeaux	tarifs 2015/2016 Résidants Hors Bordeaux	Tarifs 2014/2015 Résidants bordelais	tarifs 2015/2016 Résidants
PLEIN TARIF Individuels				
Entrée unitaire	4,70 €	4,80 €	3,30 €	3,35 €
Abonnement 10 entrées	34,30 €	35,00 €	22,00 €	22,40 €
TARIF REDUIT *				
Entrée unitaire	3,40 €	3,45 €	2,05 €	2,05 €
Abonnement 10 entrées	24,40 €	24.80 €	16,50 €	16.80 €
<i>* Jeunes jusqu'à 25 ans et personnes âgées de + de 60 ans/ Etudiants sur présentation de la Carte Etudiants/Personnes en situation de handicap sur présentation d'un justificatif et accompagnateurs, Bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi sur présentation de justificatifs</i>				
TARIF FAMILLE **				
3 membres de la même famille	6 €	6 €	3 €	3 €
Par personne supplémentaire	2 €	2 €	1 €	1 €
Personnel Municipal	1 0			
Enfant – de 3 ans	Gratuité			

** La famille est une entité d'au moins 3 personnes soit 2 parents + 1 enfant OU 1 parent + 2 enfants = 3 Euros + 1 Euro par personne supplémentaire

1.2. Leçons

	Ecole Bordelaise des Activités Aquatiques			
	Tarifs 2014/2015 Résidants Hors Bordeaux	tarifs 2015/2016 Résidants Hors Bordeaux	Tarifs 2014/2015 Résidants Bordelais	tarifs 2015/2016 Résidants Bordelais
LECONS DE NATATION Enfants/adolescents/adultes (débutants, perfectionnement, aquaphobie, sport océan)				
Leçon unitaire	10,50 €	10,70 €	7,10 €	7,25 €
Abonnement trimestre	88,20 €	90,00 €	61,70 €	63,00 €
Minis stages	36,10 €	36,80 €	24,30 €	24,80 €
ACTIVITES AQUATIQUE DES FAMILLES (pour un enfant et 2 parents maximum)				
Séance unitaire	10,50 €	10,70 €	7,10 €	7,25 €
Abonnement trimestre	88,20 €	90,00 €	61,70 €	63,00 €
ACTIVITES EVEIL AQUATIQUE (anciennement 3/6 ans)				
Séance unitaire	10,50 €	10,70 €	7,10 €	7,25 €
Abonnement trimestre	88,20 €	90,00 €	61,70 €	63,00 €
ACTIVITES (Aquagym, Aquajogging, Aquagym périnatale, sports océan)				
Séance unitaire	12,20 €	12,40 €	8,35 €	8,50 €
Abonnement trimestre	110,20 €	112,40 €	77,20 €	78,70 €
Abonnement annuel	297 €	303,00 €	208 €	212,00 €
SENIORS Leçons de natation (débutants, perfectionnement, aquaphobie, activité senior)				
Séance unitaire	7,90 €	8,00 €	5,40 €	5,50 €
Abonnement trimestre	66,20 €	67,50 €	46,40 €	47,30 €
Aquagym senior				
Séance unitaire	9,10 €	9,30 €	6,30 €	6,40 €
Abonnement trimestre	82,70 €	84,30 €	58 €	59,10 €
Abonnement annuel	222,30 €	226,70 €	156 €	159,10 €

2/ GROUPES

		Tarifs 2014/2015 Résidants Hors Bordeaux	tarifs 2015/2016 Résidants Hors Bordeaux	Tarifs 2014/2015 Résidants Bordelais	tarifs 2015/2016 Résidants Bordelais
GRUPE D'ENFANTS centres d'accueil et de loisirs, itep, imp, hôpital de jour...	A l'unité	2,45 €	2,50 €	1,65 €	1,70 €
COMITE D'ENTREPRISES	A l'unité	3,40 €	3,45 €	2,20 €	2,20 €

3/ SCOLAIRES

	Tarifs 2014/2015	Tarifs 2015/2016
Etablissements bordelais d'enseignement public et privé sous contrat d'association relevant de la compétence Ville de Bordeaux et du Conseil Régional	Gratuité	
Etablissements relevant de la compétence du Conseil Général (par créneau)	33,70 €	34,30 €
Autres établissements A l'unité	1,44 €	1,45 €

4/ CLUBS

	Tarifs 2014/2015	Tarifs 2015/2016
STAGES SPORTIFS (organisés par les Comités)		
Bassin de 50m (ligne d'eau à l'heure)	17,65 €	18,00 €
Bassin de 25m (ligne d'eau à l'heure)	10,00 €	10,20 €
Bassin Ludique (la moitié du bassin)	44,30 € 22,15 €	45,20 € 22,60 €
STAGES ENTRAINEMENTS ET EXAMENS organisés par les associations ou clubs non bordelais les associations ou clubs non affiliés à une fédération délégataire, la Fédération Nationale des Maîtres nageurs Sauveteurs et la Fédération des Maîtres Nageurs Sauveteurs, les services Incendie et Sécurité de Police et de l'armée CUB ou Hors CUB	Paiement du droit d'entrée pour les participants + tarif forfaitaire suivants :	
Bassin de 50 m (ligne d'eau à l'heure)	25,50 €	26,00 €
Bassin de 25m (ligne d'eau à l'heure)	13,30 €	13,50 €
Bassin Ludique (la moitié du bassin)	66,20 € 33,10 €	67,50 € 33,75 €
STAGES ENTRAINEMENTS ET EXAMENS organisés par les associations ou clubs bordelais (affiliés à une fédération délégataire)	gratuité	
ENTRAINEMENTS DES CLUBS BORDELAIS (affiliés à une fédération délégataire) et des services incendie et sécurité et de l'armée de la CUB	gratuité	
A l'exception des activités suivantes :		
. Plongée sous marine	1,45 €	1,45 €
. Aquagym	2,20 €	2,25 €
. Les cours 3/6 ans	1,65 €	1,70 €
. Les cours bébés nageurs (0 à 3 ans) (par élève et accompagnateur)	1,00 €	1,02 €
Application du tarif forfaitaire, par créneau horaire, correspondant au surcoût en termes de fluides et de personnel	41,60 €	42,40 €
COMPETITIONS		
1- Organisées par les Clubs bordelais (affiliés à une fédération délégataire), l'USEP, l'UNSS, l'UGSEL	gratuité (sans entrée payante) dans le cas contraire, location fixée à 2 % des recettes spectateurs, déduction faite des taxes	
2- Organisées par d'autres instances (Fédération, Ligues, Comités, Associations et clubs non bordelais)	en cas d'entrées payantes, tarif augmenté d'un prélèvement de 4 % sur la recette spectateurs déduction faite des taxes	
Bassin de 50m par demi-journées		
. sans chronométrage électronique	130,00 €	132,60 €
. avec chronométrage électronique	241,30 €	246,10 €
Bassin de 25m par demi-journée		
. sans chronométrage électronique	75,40 €	76,90 €
. avec chronométrage électronique	197,70 €	201,65 €

III – ECOLE DE GOLF (BLUE GREEN°

Afin d'améliorer la qualité de l'enseignement du Golf de Bordeaux Lac, de répondre aux demandes des parents et de se rapprocher des exigences sportives des enfants et du club, une nouvelle organisation de l'école de golf sera mise en place pour la rentrée 2015/2016.

Celles-ci se décomposent :

- Soit en 1h30 de cours par semaine (pendant 30 semaines)
- Soit en 1h30 (pendant 30 semaines) + 1h30 de cours par semaine (pendant 16 semaines)

Le temps de pratique est ainsi augmenté pour les jeunes souhaitant s'inscrire dans une démarche sportive, et une meilleure qualité de l'enseignement est proposée sur les cours de 1h30 puisque encadré exclusivement par un diplômé.

Ecole de Golf	Tarifs 2014/2015	Tarifs 2015/2016
Baby-golf (5/6 ans) 1 heure de cours par semaine	205 €	205 €
1 heure de cours par semaine encadrée par un moniteur diplômé d'Etat Participation aux compétitions réservées aux jeunes et accès libre au parcours de Pessac et Gujan Mestras en complément de celui de Bordeaux Lac	250 €	250 €
2 heures de cours par semaine, 1 heure encadrée par un moniteur diplômé d'Etat et 1 h par un élève moniteur. (30 semaines)	295 €	Supprimé
Initiation/perfectionnement 1 h 30 heures de cours par semaine encadrée par un moniteur diplômé d'Etat . (36 semaines) Participation aux compétitions réservées aux jeunes et accès libre au parcours de Pessac et Gujan Mestras en compléments de celui de Bordeaux Lac.		Nouveauté 275 €
Compétition (minimum drapeaux blancs) 1 h 30 heures de cours par semaine encadrée par un moniteur diplômé d'Etat pendant 30 semaines + 1 h 30 heures encadrées par un élève moniteur pendant 16 semaines. Participation aux compétitions réservées aux jeunes et accès libre au parcours de Pessac et Gujan Mestras en complément de celui de Bordeaux Lac.		Nouveauté 320 €

Je vous demande donc Mesdames, Messieurs, de bien vouloir approuver les différentes dispositions tarifaires ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à les appliquer à partir du 1^{er} septembre 2014

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Arielle PIAZZA